

FORMULAIRE D'INSCRIPTION au DIPCOM,
Cours Pour Adultes Avancés (Formation diplômante)

A retourner à : **par e-mail bureau.acmge@gmail.com**

Ou ACMGE, c/o Fitness New Body, Rue des Allobroges 35, 1227 Carouge

Vous avez choisi de suivre la formation de comédie musicale (DIPCOM) organisée par l'Académie de Comédie Musicale de Genève pour la saison 2022/2023. (Formation pouvant, si elle est suivie dans son intégralité (les 6 modules) durant 2 ans minimum, mener à la préparation du diplôme Suisse de Comédie musicale reconnue par le DIP.)

La formation de comédie musicale

L'année scolaire débute le lundi 12 septembre 2022 et se termine le dimanche 18 juin 2023.

Les cours en semaine seront alignés sur le calendrier scolaire genevois.

Les spectacles (et diplômes le cas échéant) de fin d'année auront lieu sur scène du 09 au 11 juin 2022 au Casino Théâtre.

Pour les modules cours particulier 1 ou 2 shows cases seront prévus dans l'année.

Spectacles de Noël : Week end du 17 décembre 2022. (Salle de Carouge)

Cursus

Les cours sont dispensés les lundi, mardi, mercredi et jeudi sur 32 semaines et le samedi sur 16 semaines. (+ 2 dimanches Am de répétitions)

Il s'agit de cours collectifs et/ou privés.

L'élève qui entre à l'école de comédie musicale de Genève s'engage à suivre les classes avec régularité et ponctualité durant l'année scolaire. Plusieurs absences non justifiées pourrait remettre en cause votre participation aux numéros d'ensemble et aux spectacles .

Programme 6 modules différents pour une formation complète à son rythme !

Les supports seront des standards de comédies musicales (1920-2020) ou des « chansons » de tous horizons que nous traiterons à la « manière CM »

● Module Cours particuliers

Il s'agit de cours particuliers de **45min** de technique vocale, interprétation, travail de monologues ou encore expression scénique.

Il vous sera remis des tickets de cours et il suffira alors de réserver vos séances avec le professeur.
Un bon moyen d'acquérir rapidement de la technique ciblée et d'avoir les meilleurs conseils pour travailler votre art.

● Module Chant Interprétation et expression scénique

Lundi 18h45 à 21h30

Ce cours nous permettra de découvrir ensemble à quel point l'interprétation est au cœur de la comédie musicale. Comment transmettre nos émotions au service d'une œuvre et trouver justesse et sincérité.

Ce cours sera aussi l'occasion d'aborder l'histoire de la comédie musicale à travers la complexité de ses personnages et de leurs intrigues.

- **Module chorégraphie chantée**

Mardi 19h15 à 22h00

Que serait la comédie musicale sans cet art si particulier qu'est la « chorée chantée » ? Vibrer à l'unisson pour travailler en harmonie, utiliser sa voix et son corps aux rythmes swing, jazz, rock, cabaret de la comédie musicale ... Pour toucher du doigt l'art total. Chant harmonisé et danse CM au programme de ce cours pour recréer ensemble les plus beaux ensembles du musical !

- **Module théâtre**

Mercredi 19h30 à 22h00

Peut-on parler de Comédie musicale sans comédie ? Le théâtre est en effet un art essentiel à la comédie musicale. Apprendre à apprivoiser et canaliser ses émotions pour les livrer le plus justement et le plus sincèrement possible. Ecouter et partager avec ses partenaires les moments où tout n'est plus que jeu et don de soi. Relier mots et émotions pour devenir un artiste accompli.

- **Module technique vocale**

Jeudi 18h15 à 20h30

Le chant est évidemment au cœur de la comédie musicale. Et quoi de plus passionnant que de mettre la technique vocale au service d'un art aussi riche que la comédie musicale. Elle a en effet su se nourrir de tous les styles et de toutes les époques pour créer sa propre technique. Nous en découvrirons ensemble les rouages pour adapter notre chant (respiration, placements, diction, résonance, accroche, projection) à la complexité de la comédie musicale.

- **Module comédie musicale, « Un art total » !**

17 Samedi 9h00 à 12h15 et 13h00 à 16h00 (+ 1 dimanches de 13h00 à 16h00)

Chant, danse et théâtre, trois disciplines pour créer un art total : La comédie musicale ! Ce module sera l'occasion de travailler des rôles du répertoire sur des sections complètes ! Une scène, une chanson et un numéro d'ensemble pour travailler la cohérence d'un personnage sur les trois disciplines ! Un cours qui nous plonge au vif du sujet !

Tarifs : (6 Différentes Modules pour différents écolages)

- **Module Cours particuliers**

Cours de 45 min :

65 CHF le cours ou 600 CHF les 10 cours

TOUS LES MODULES SUIVANTS SONT ACCOMPAGNÉS DE 16 COURS PARTICULIERS

- **Module Chant Interprétation et expression scénique**

Lundi 18h45 à 21h30

Le montant annuel de l'écolage (cours collectif + 16 cours particuliers) est de 2600 CHF
Soit 260 CHF par mois.

Sans cours particulier l'écolage est de 2000 CHF annuel soit 200 CHF par mois.

- **Module chorégraphie chantée**

Mardi 19h15 à 22h00

Le montant annuel de l'écolage (cours collectif + 16 cours particuliers) est de 2600 CHF
Soit 260 CHF par mois.

Sans cours particulier l'écolage est de 2000 CHF annuel soit 200 CHF par mois.

● **Module théâtre**

Mercredi 19h30 à 22h00

Le montant annuel de l'écolage (cours collectif + 16 cours particuliers) est de 2600 CHF
Soit 260 CHF par mois.

Sans cours particulier l'écolage est de 2000 CHF annuel soit 200 CHF par mois.

● **Module technique vocale**

Jeudi 18h15 à 20h30

Le montant annuel de l'écolage (cours collectif + 16 cours particuliers) est de 2350 CHF
Soit 235 CHF par mois.

Sans cours particulier l'écolage est de 2000 CHF annuel soit 200 CHF par mois.

● **Module « Un art total »**

Le montant annuel de l'écolage (cours collectif + 16 cours particuliers) est de 2600 CHF
Soit 260 CHF par mois.

Sans cours particulier l'écolage est de 2000 CHF annuel soit 200 CHF par mois.

Dates du module du samedi « un art total » :

17 septembre – 1^{er} octobre – 15 octobre – 05 novembre – 19 novembre – 03 décembre

10 décembre – 14 janvier – 28 janvier – 11 février – 04 mars – 11 mars – 25 mars

1^{er} Avril – 29 Avril – 06 mai – 13 mai – Dim 27 mai

NB : Les tarifs sont dégressifs

2 modules = - 5%

3 modules = - 10%

4 modules = - 15%

5 modules (Formules intégrales) = - 20%

Règlement interne :

Inscription :

L'année scolaire débute le lundi 12 septembre 2022 et se termine le dimanche 18 juin 2023.

Suivi des cours :

L'équipe pédagogique s'engage à offrir un enseignement de qualité, c'est pourquoi nous souhaiterions que vous assistiez régulièrement aux cours de septembre à juin.

Les répétitions pour les spectacles (Noël et fin d'année) sont obligatoires. Le planning de celles-ci sera donné la première semaine d'octobre.

Absences :

Il est impératif de prévenir la direction le plus tôt possible qu'elles soient prévues ou impérieuses.

Travail personnel :

La formation exige un travail soutenu durant les cours et du travail personnel entre chaque cours.

Écolage :

Les écolages sont fixés sur une base annuelle et sont payables mensuellement (de septembre à juin). Il est possible de régler la totalité des frais en une fois. Le montant des écolages tient compte des vacances scolaires et jours fériés officiels, durant lesquels l'école est fermée.

Il est possible d'effectuer un cours d'essai à 60 CHF (jusqu'à 2h cours) et 80 CHF au-delà. Ce forfait sera déduit de votre 1^{ère} mensualité.

Pour réserver la place de votre enfant, il vous sera demandé un acompte de 130 CHF à la confirmation de l'inscription. Cette somme sera déduite de l'écolage de septembre 2022

Lors de l'inscription, des frais administratifs de 20 CHF vous seront demandés.

Conditions de résiliation :

L'élève s'inscrit pour toute l'année et est redevable de l'intégralité du coût de l'écolage.

Une période de rétractation est possible avant le 1er novembre 2022 après discussion avec la direction (nos cours étant limités en places). Après ce délai Il sera redevable de **50%** de la totalité de l'écolage.

Lieu des cours :

Fitness New Body 35 rue des Allobroges 1227 Acacias

Paiement des cours :

Attention : Aucune facture n'est envoyée systématiquement.

Les paiements doivent être effectués chaque **début de mois** et au plus tard le 5 sur le compte bancaire de l'ACMGE, Nous vous recommandons de mettre en place un ordre permanent sur 10 mois

Accès aux cours et aux locaux :

Un élève peut se voir refuser l'accès aux répétitions pour les raisons suivantes :

- Comportement inadéquat
- Non-respect du règlement
- Arrivées tardives successives sans motif valable

Une **tenue confortable**, des **cheveux attachés** et une **bouteille d'eau** sont indispensables. Il est demandé à chacun de respecter la propreté et l'intégrité des locaux.

La nourriture et les boissons, à l'exception des bouteilles d'eau, ne sont pas autorisées à l'intérieur des salles de cours.

La direction décline toute responsabilité en cas d'objets oubliés ou volés au sein de l'école.

Divers :

Les risques de maladie et accident ne sont pas couverts par l'ACMGE : chaque participant doit être assuré personnellement pour l'accident et la responsabilité civile.

Formations:

Je souhaite m'inscrire au :

Module du lundi soir

- Avec cours particuliers
- Sans cours particuliers

Module du mardi soir

- Avec cours particuliers
- Sans cours particuliers

Module du mercredi soir

- Avec cours particuliers
- Sans cours particuliers

Module du jeudi soir

- Avec cours particuliers
- Sans cours particuliers

Module du samedi

- Avec cours particuliers
- Sans cours particuliers
- Formule « intégrale » (diplômante) Tous les modules (minimum 2 ans)**

Fiche d'inscription 2022-2023 au DIPCOM des ACMGE

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone

e-mail

Date de naissance

Accepté par l'élève ou son représentant légal :

Nom

Prénom

Signature

Merci et à bientôt,

La Direction

